

Cette définition explique la situation socio-culturelle du Sénégal face aux événements de Mai-Juin, qui ont secoué la France.

En Europe, les *contestataires* revendiquaient la transformation de vieilles structures sclérosées et la libération de l'homme des contraintes de la « société de consommation », née de l'ère technologique. Au Sénégal, le problème se pose en termes de sous-développement, d'aspiration au bien-être matériel, à la civilisation de consommation.

Évidemment, la presse a suivi tous le processus du phénomène avec beaucoup d'attention. Elle a souvent été un facteur d'initiation et de contagion au niveau des foules. Elle a suscité des inquiétudes ou des espérances devant la crise existentielle de la jeunesse. Elle a, par moments, annoncé l'avènement d'un monde nouveau. Cette mutation est nécessaire au progrès de l'humanité.

La Négritude affirme une confiance en l'homme, engagé dans la construction d'un monde plus humain et plus fraternel. C'est pourquoi elle accueille la mutation.

L'œuvre poursuivie par la presse de langue française, grâce à des moyens nouveaux, a pu apporter aux activités de l'esprit, dans les diverses parties du monde, un support réel dans la perspective des grands événements de notre temps.

Son rôle est de libérer l'homme, de l'élever à sa dignité dans l'ordre et la clarté, qui sont les qualités essentielles de la langue française.

C'est le lieu de souligner, en terminant, l'action généreuse de l'*Union culturelle française*, qui s'engage au service de l'humanisme des temps nouveaux. Je veux parler de la coopération culturelle, qui est l'une des pierres angulaires de la politique française, dont je salue, ici, l'action positive à travers le monde.

Notre volonté est de faire, de cette terre, un haut-lieu d'échanges entre la Francophonie et la Négritude, pour enrichir l'Afrique de toutes leurs valeurs complémentaires. Cette Exposition y contribuera par sa valeur exemplaire.

Allocution à l'inauguration de
l'Exposition consacrée à la presse de langue française,
Dakar, 10 décembre 1968.

Senghor Lisette 3
1969

LA FRANCOPHONIE COMME CONTRIBUTION À LA CIVILISATION DE L'UNIVERSEL

Vous le savez, le fait de parler de *Francophonie* à Kinshasa est un événement qui mérite l'attention. Notre causerie de ce soir témoigne de la marche irréversible de l'idée. Aborder une question d'une telle actualité dans votre capitale est un signe des temps. Car la République démocratique du Congo est le plus grand État francophone de par sa superficie et le second de par sa population. Et voilà que, du haut du mont Stanley, le vent de la Francophonie se mêle au souffle de la fraternité africaine pour répondre au message universel de la *Culture*.

L'occasion ne pouvait être mieux saisie. Parce qu'elle se situe au seuil de cette nouvelle année, où le projet de Francophonie, que nous avons pris en charge, commence de prendre forme.

Il ne s'agit pas, ici, de vous donner tout le contenu, toute la compréhension de la Francophonie. Mais vous retiendrez qu'elle est une notion essentiellement *culturelle*. En me proposant ce thème, les organisateurs de cette rencontre ont voulu marquer leur attachement aux problèmes de la culture. Aussi dois-je souligner l'émotion que je ressens en communiant avec vous, ce soir, dans une langue qui nous permet d'accéder aux cimes les plus élevées de la conscience universelle. Car, pour nous, Sénégalais, la *politique* au sens étymologique du mot, plus particulièrement la politique de développement économique et social, doit avoir la culture comme but ultime.

Mais, *qu'est-ce que la Culture* ? La culture est l'esprit de la civilisation, qui est, elle-même, l'expression d'une façon de sentir, de concevoir et d'agir. C'est un langage commun qui rapproche et unit les hommes, une prise de conscience et une expression de la complexité du réel. Elle est un style : une manière d'éclairer les choses et les événements. Il n'y a pas de civilisation sans culture, car l'effort culturel est, lui-même, la principale valeur de civilisation.

L'histoire nous révèle que chaque civilisation connaît, à certains moments de son existence, une rupture intérieure de son harmonie : une révolution, c'est-à-dire un processus de *mutation*. Celle-ci provient

de la poussée prodigieuse provoquée par les progrès de la technologie, qui bouleverse la vie des hommes. Aujourd'hui, même chez les jeunes nations du Tiers Monde, les anciennes structures craquent. L'équilibre de l'humanité est en train de se refaire sous la double forme de la totalité et de la socialisation.

Désormais, pour se développer, les civilisations doivent se respecter, s'enrichir de leurs différences, pour converger vers l'*Universel*. A l'ère de l'atome et des satellites, les peuples ne peuvent plus être séparés par des frontières étanches, fussent-elles des « rideaux de fer ». Les hommes se communiquent leurs idées, leurs sentiments, leurs techniques, d'un bout du monde à l'autre, par des moyens qui ignorent les distances. De plus en plus, dans le domaine de la culture, comme de l'économie, les peuples sont interdépendants.

L'homme de demain sera celui de l'universel. Comme l'a dit André Malraux, « l'esprit, pendant quatre mille ans, s'était prosterné devant des dieux ». En vérité, depuis les Aurignaciens : depuis 30 000 ans.

Devant l'aventure grandiose des civilisations modernes, les civilisations traditionnelles sentent le besoin de s'insérer dans le mouvement du progrès. Telle est, pour nous, Nègro-Africains, la signification de l'idée de *Négritude*. Nous regardons vers l'avenir, car nous ne devons pas avancer à reculons pour entrer sur la scène de l'histoire contemporaine. Les vertus de la Négritude ne peuvent demeurer au stade du rite : de la simple répétition. Aussi, pour intégrer les apports de la vie moderne, la Négritude devait-elle être fécondée, sur les rives du Sénégal et du Congo, par les vertus de la *raison discursive*, que nous apportent la langue et la culture françaises.

Cela dit en manière d'introduction, je voudrais, dans une première partie, dire comment l'histoire a créé, dans les faits, la Francophonie. J'essaierai, ensuite, de dégager les vertus du français et son rôle jusqu'au milieu du xx^e siècle. Dans une dernière partie, nous verrons comment organiser, aujourd'hui, la Francophonie.

HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE

La langue française est venue chez nous par la voie de la colonisation. Mais, depuis nos indépendances respectives, elle a cessé d'appartenir, exclusivement, à la France. Car, pour paradoxal que cela soit, au même titre que la France, d'autres pays sont soucieux de préserver et enrichir la langue française, et ils se sentent responsables face à son destin.

Outre les 50 millions de Français de l'Hexagone, on peut compter 180 millions de Francophones, qui vivent sur les cinq continents. Le français est la langue maternelle des Canadiens français, des Belges de Wallonie et des Suisses romands. Il est parlé au Luxembourg, à Haïti, aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie, aux Seychelles, dans les pays arabes du Maghreb, au Liban, dans les anciennes colonies françaises et belges d'Afrique noire, sans parler des pays de la presque île indochinoise, d'où le français n'est pas définitivement éliminé. Le fait qu'ici même, je vous parle en français, malgré les distances qui séparent le Congo du Sénégal, est une preuve concrète de la réalité francophone. Dans les faits, la *Francophonie* se présente comme la *communauté spirituelle des nations qui emploient le français, soit comme langue nationale, soit comme langue officielle, soit comme langue d'usage*.

Mais, pourquoi la Francophonie ? Parce que les langues sont des organismes vivants, qui peuvent grandir, mais aussi mourir. Autrefois, elles mouraient lorsqu'une nation ou un peuple disparaissait. De nos jours, l'existence d'une langue peut être mise en cause par l'effet de substitution ou simplement d'extension d'une autre langue, qui atteint les esprits et les âmes. C'est, encore une fois, par le fait historique de la colonisation, mais aussi grâce à ses vertus propres que la langue française est devenue un phénomène mondial.

Au demeurant, peu à peu, les frontières linguistiques s'estompent. Le monde s'achemine vers une ère où il n'existera, sur terre, que quelques grandes cultures, exprimées par quelques langues, qui animeront des civilisations diverses. La dimension de la Francophonie dépasse les barrières conventionnelles qui pourraient limiter le développement du projet. Déjà, l'affirmation progressive de notre solidarité culturelle entre Africains de l'Ouest apporte une grande vitalité à la langue française. Nous utilisons, les uns et les autres, en une chaîne continue, du Congo au Sénégal, la langue française, qui nous ouvre les horizons de la civilisation moderne. Pour nous comprendre, pour développer notre coopération, c'est notre meilleur instrument.

Est-ce à dire que la Francophonie exclue et nos langues nationales et d'autres langues d'usage comme l'anglais ? Nullement.

Tout d'abord, nous accordons une place légitime à *nos propres langues*, que nous avons décidé de *transcrire*, perfectionner et adapter aux nécessités modernes. Car, pour demeurer nous-mêmes, nous devons conserver les vertus de l'humanisme nègre dont nos langues sont dépositaires. Le problème général de la culture et, pour tout dire, de la *modernité* comporte, en réalité, deux solutions convergentes et complémentaires : nous enraciner, d'une part, dans nos valeurs et, partant, nos langues traditionnelles — valeurs qui sont, essentiellement, de sensibi-

lité, sentiment et imagination — et, d'autre part, nous ouvrir, pour les intégrer comme valeurs instrumentales, aux apports intellectuels, très exactement, méthodologiques et technologiques de l'Europe.

S'agissant de nos langues nationales, le Sénégal, après le Congo, les a fixées par l'écriture phonétique. Il va, dans ce cadre, entreprendre une action populaire d'alphabetisation et d'enrichissement.

S'agissant de l'*anglais*, nous l'avons rendu obligatoire dans l'enseignement du second degré. Parce qu'il est, outre sa littérature, très riche, une grande langue instrumentale de diffusion internationale. Notre troisième raison est que nous appliquons une résolution de l'OUA, qui, après avoir constaté le caractère bilingue de l'Afrique, a recommandé le développement des deux langues d'usage que sont le français et l'anglais. Car le hasard a voulu que deux langues européennes, d'extension internationale, connaissent, par le fait de l'histoire, de larges zones de diffusion en Afrique. Sans doute, est-ce là un aspect positif de la colonisation. C'est dire que, si j'étais anglophone, j'aurais été pour l'Anglophonie.

Mais je suis francophone, et je reviens à mes baobabs. C'est une vérité de l'histoire, que la langue française devait, d'abord, aider à l'éclosion de la *Négritude*. En exprimant le message de la Négritude en français, nous avons voulu répondre à l'appel de l'homme pour une exigence de dignité et de justice. D'autant que la culture française a enseigné aux peuples du monde les idéaux de liberté, qu'elle incarne depuis la Révolution de 1789. Est-il besoin de rappeler que les Sénégalais avaient envoyé aux États généraux leurs Cahiers de doléances, rédigés en français, et très élégamment. Mais déjà, sans aucun complexe, ils se déclaraient « Nègres et Français ». Nous disons, aujourd'hui, « Francophones ».

Le président Habib Bourguiba déclarait, devant l'assemblée nationale nigérienne, le 14 décembre 1965, lors d'une visite officielle : « La langue dans laquelle nous nous exprimons, vous et nous, ne constitue-t-elle pas un lien remarquable de parenté, qui dépasse, en force, les liens de l'idéologie ? Pour le combattant que je suis, la langue française a toujours été une arme précieuse et efficace, que je n'ai pas seulement utilisée durant la lutte politique contre le colonialisme, mais aussi durant la lutte pour notre auto-développement contre les forces de l'obscurantisme. Cette arme fait, désormais, partie de notre arsenal commun. Pour vous comme pour nous, la langue française constitue l'appoint à notre patrimoine culturel, enrichit notre pensée, exprime notre action, contribue à forger notre destin intellectuel et à faire, de nous, des hommes à part entière, appartenant à une communauté de Nations libres, pour qui « le bon sens est la chose la mieux partagée » et où « ce qui est évident s'énonce clairement ».

Ces quelques lignes résument la place importante de la culture française dans la formation de notre personnalité aussi bien individuelle que collective. Comme le « Combattant Suprême », les militants de la Négritude ont su utiliser la langue française pour traduire l'originalité de notre génie et l'authenticité de nos valeurs de civilisation. En un mot, avec la langue française, nous participons à l'évolution et aux révolutions de notre temps. Donc, chez nous, Francophones, tout milite en faveur de la Francophonie : les raisons nationales comme les raisons internationales. D'une part, à partir de notre héritage original, nous avons contribué à enrichir ce trésor commun qu'est la culture française; d'autre part, nous ne pouvons renier cet héritage au risque de sacrifier une part de notre personnalité, individuelle et collective.

C'est la raison pour laquelle, après avoir pris en main les destinées de nos pays respectifs, nous cherchons à sauvegarder la langue française, qui est, pour nous, un moyen précieux de communication avec l'extérieur et de connaissance des *Autres* comme de nous-mêmes. La Francophonie est une volonté humaniste, sans cesse tendue vers une synthèse, et toujours en dépassement d'elle-même pour mieux s'adapter à la situation d'un monde en perpétuel devenir. Au lieu de faire face, chacun de son côté et en ordre dispersé, les pays francophones veulent se mettre ensemble pour assurer une cohérence à leurs efforts en leur donnant plus d'efficacité : il s'agit d'une véritable *concertation*.

LES VERTUS DU FRANÇAIS

Mais allons plus avant, en nous demandant quelles sont, exactement, les valeurs de la langue et, partant, de la culture françaises ?

En remontant le cours de l'histoire, on constate que le rôle de la langue française a toujours été de *donner forme et sens à ce qui se cherche*, de relier les peuples en témoignant pour l'*esprit*. Depuis la fiévreuse aventure de la Renaissance, la langue française se construit sur le chemin d'un humanisme de l'Universel. « La langue française permet la magistrature de l'essentiel », a dit le pape Paul VI, en lançant son Message de Paix à la tribune des Nations unies, en octobre 1965.

Cependant, voici que des détracteurs reprochent aux Francophones leur *rationalisme abstrait* et l'opposent au pragmatisme efficace d'autres formes de culture.

Certes, le premier cosmonaute qui se rendra sur la lune ne sera pas un Francophone. Mais ce que l'on oublie souvent, c'est que le trait

essentiel de la langue française est l'ordre et la clarté dans la pensée, partant, dans le discours, et non pas précisément dans les faits. Il est plus question d'une rationalité théorique que d'une efficacité pratique. Cependant, Descartes, le fondateur du rationalisme moderne, a montré, en son temps, qu'il n'y avait pas de bonne pratique sans théorie juste, pas d'action efficace sans méthode rationnelle, pas d'expérience sans logique. Oui, le premier cosmonaute qui se rendra sur la lune ne sera pas un Francophone; mais c'est parce qu'un Francophone a révolutionné la philosophie et la physique au XVIII^e siècle que le débarquement sur la lune sera rendu possible. André Bridoux écrit, en effet, dans son introduction aux *Œuvres et Lettres de Descartes* : « En rejetant à la fonte les formes substantielles et en substituant le règne des idées au règne des concepts, Descartes a mis l'unité dans le monde et rendu le champ libre pour une physique universelle. Sur les bases de l'étendue et du mouvement tels que Dieu les pense et tels que nous pouvons les penser, il devient possible de calculer les trajectoires de tous les corps, du plus petit jusqu'au plus grand. L'homme a donc la faculté de prévoir l'avenir et d'y accorder ses actions. Sa condition en est transformée du tout au tout, car, d'esclave qu'il était, il devient "maître et possesseur de nature". Cela dans tous les domaines. »

Mais le rationalisme cartésien va au-delà de la raison discursive pour plonger dans la raison intuitive, au-delà des idées pour éclairer les sentiments, voire au-delà de la pratique pour la fonder sur la morale. Chez Pascal, le contemporain de Descartes, la raison et l'intuition, la science et la foi se trouvent réunies dans une démarche de synthèse. Pascal prenait, ainsi, la hauteur de surplomb pour réfléchir sur les lois de la physique et, en même temps, sur la grandeur et la misère de l'Homme.

Plus près de nous, Pierre Teilhard de Chardin, partant des progrès des sciences actuelles, élargit et approfondit son œuvre philosophique. Il la situe, par-delà la dialectique marxiste, aux dimensions nouvelles des relations inter-raciales et inter-continrentales. Il s'appuie, non seulement sur les mathématiques, comme Descartes, sur la physique, comme Pascal, mais aussi sur les sciences naturelles et sociales, comme Marx et Engels. Il se sert, dans la recherche d'un humanisme planétaire, de la chimie et de la biologie, de la paléontologie et de la préhistoire. Il unit raison discursive et raison intuitive, il totalise la science.

Voilà quelques exemples qui montrent que le rationalisme français s'enracine dans le réel, à travers une symbiose de la matière et de l'esprit, pour donner une vision de l'Homme total, corps et cœur, esprit et matière.

La culture française a toujours senti, plus que les autres, ce besoin de reculer les limites trop étroites des structures matérielles, voire socioculturelles, où s'enferme l'homme : toujours eu le souci de l'éthique.

L'homme est au centre de toutes les préoccupations. Il s'agit de perfectionner sa méthode, avec son entendement, chez Descartes, de développer, en lui, l'amour de la science et la foi chez Pascal, de l'insérer dans la montée du développement réciproque chez Teilhard de Chardin. L'abstraction du français n'est, en définitive, qu'une spiritualisation : une *hominisation*.

Cette vocation du français à l'universalité devait s'étendre des frontières de la France à l'échelle du globe.

Déjà, en 1679, l'Anglais Guy Mige écrivait, dans la préface de son dictionnaire : « Il est maintenant reconnu que la langue française est devenue universelle en Europe, mais particulièrement parmi la société polie. » Plus tard, en 1782, l'Académie des sciences et des belles-lettres de Berlin mettait au concours, pour l'année 1784, un sujet traitant de l'*Universalité de la langue française*. Ainsi donc, au « Siècle des lumières », où nombre de principes philosophiques, politiques et moraux étaient remis en cause, une académie allemande posait le problème du caractère « universel » de la langue française.

Les deux lauréats de ce concours furent le comte de Rivarol et le professeur allemand Schwab. Dans son brillant discours, intitulé *De l'Universalité de la langue française*, Rivarol soulignait que la langue française était devenue « universelle » par suite de circonstances très diverses : politiques, géographiques, physiques, sociales, psychologiques et, surtout, « grâce à ses qualités propres et à son caractère éminent, la clarté... Le français est, de toutes les langues, la seule qui ait une probité à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine ». M. Schwab, qui était secrétaire particulier du roi de Bavière, écrivait : « Les qualités du français lui méritent de devenir l'instrument idéal de communication entre les nations de l'Europe. »

A cette période de la civilisation européenne, le français était, déjà, une langue d'idées, disponible pour l'analyse des faits et pour la diffusion de la science. Sans doute, le développement de l'esprit critique avait-il tendance, au XVIII^e siècle, à vouloir objectiver toute chose et tout traduire en concepts abstraits. Mais, avec les précurseurs du romantisme, tels que Diderot et Rousseau, la langue française va acquérir tout ce qui lui manquait pendant le siècle de l'Encyclopédie : l'*image*, c'est-à-dire la couleur et le relief, la *musique*, je veux dire la mélodie et le rythme, en un mot, la résonance intérieure et comme du cœur, mieux : de l'âme.

Au XIX^e siècle, le français va donc devenir une langue musclée et chaleureuse, avec un vocabulaire abondant et coloré; il sera tout rechargé de force et de poésie, comme chez Victor Hugo. Il éclairera le mouvement profond des sociétés en mutation. Dans ce XIX^e siècle, troublé par les conflits des nations et des idées, la langue française a été un instru-

ment d'interprétation et d'arbitrage, une langue moderne, qui aura fait lever une très riche moisson.

Puis, le prestige de la langue française connut une phase de déclin, en Europe, à partir de la fin du XIX^e siècle. Cependant, au même moment, l'influence du français s'étendait dans d'autres parties du monde : en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

Plus tard, les bouleversements politiques et économiques issus de la dernière guerre mondiale, l'apport considérable des États-Unis et de l'Union soviétique au progrès des sciences, la concurrence commerciale de l'anglais, langue de plus en plus nécessaire à l'économiste, auront pu donner des craintes, pendant un moment, sur l'avenir international du français.

Aujourd'hui, ces craintes sont apaisées, et nous assistons, depuis quelques années, à une impressionnante remontée de la langue française dans le monde. Le phénomène peut paraître étrange. Cependant, il s'explique facilement par deux faits, dont l'un est politique et l'autre culturel. Le fait politique est l'indépendance, nouvelle, de quelque vingt-cinq pays anciennement colonisés, qui parlent français dans les instances internationales. Le fait culturel consiste dans le fait que, paradoxalement, c'est la culture française, assimilatrice par définition, qui s'est fait le champion des civilisations ultra-marines, dont les civilisations nègre et arabe.

ORGANISER LA FRANCOPHONIE

Mais comment organiser et développer, aujourd'hui, la Francophonie, en l'an de grâce 1969 ?

Il s'agit de bâtir un *ordre nouveau* dans la nécessaire diversité des civilisations qui participent au projet de la Francophonie. Celui-ci est un projet d'avenir, qui traduit la puissance d'un grand rêve, fondé sur une conscience exacte des réalités. Et, vous le savez, de toutes les communautés possibles, celles qui sont de l'ordre de l'*Esprit* sont, sans aucun doute, les plus durables parce que les plus fécondes. Pour quoi je parle de la Francophonie comme d'une *noosphère*.

Le moment est donc venu de préciser, encore une fois, que la *Francophonie n'est ni une soumission à un quelconque impérialisme français, ni une arme de guerre contre les autres mondes culturels* : anglo-saxon, germanique ou slave. Nous enseignons, au Sénégal, outre l'anglais, l'allemand et le russe. Pour

nous, le problème ne se pose pas en termes d'opposition, de dichotomie, mais en termes de complémentarité.

Si nous demeurons attachés à la langue et à la culture françaises, c'est que, de par ses vertus, le français est devenu, pour nous, ce que le grec et le latin ont été pour le monde européen jusqu'au XIX^e siècle : un fondement solide de rationalité et de clarté, partant, d'efficacité et d'humanisme en même temps.

Aussi sommes-nous heureux d'assister à une marche progressive vers la réalisation de l'idée de Francophonie. Ces dernières années, de nombreuses initiatives sont nées pour donner à la Francophonie un contenu concret. Vous me permettrez de les passer en revue. Car, à côté des institutions traditionnelles, comme l'Académie française et l'Alliance française, de nouveaux organismes se créent pour œuvrer à la « Défense et Illustration de la langue française ».

En France même, le *Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française* a été créé par décret présidentiel et placé sous l'autorité du Premier ministre. Ce Comité, qui groupe vingt personnalités du monde des lettres, des arts, des sciences, de la presse, de l'information, de l'industrie et de la diplomatie, a pour mission d'étudier les mesures propres à encourager toutes les initiatives qui tendent à développer la coopération culturelle et technique avec tous les héritiers du patrimoine linguistique français.

C'est ainsi que le Comité a été le promoteur du *Conseil international de la langue française*, qui est une sorte d'Académie française réunite. Le Conseil international de la langue française réunit, en son sein, des grammairiens et des linguistes de tous les pays francophones, dont la République démocratique du Congo et le Sénégal. Le Conseil a pour rôle de maintenir l'unité de la langue française. Car, quoi qu'il arrive, il ne faudrait pas, par exemple, que le Congo et le Sénégal fussent deux pays que séparerait l'usage d'une même langue. Il sera chargé de dire le *droit* en matière de grammaire et de vocabulaire, en travaillant en étroite collaboration avec l'Académie française. Le conseil va élaborer un *Dictionnaire du français universel*, qui sera un inventaire complet du français vivant.

Une organisation plus ancienne, l'*Association des universités entièrement ou partiellement de langue française* (AUPELF), constitue, déjà, une cellule dynamique de la Francophonie. L'AUEPLF réunit environ cinquante universités, dont celles du Congo et du Sénégal, qui veulent mettre en commun leurs ressources et se communiquer leurs expériences. Devant les exigences de l'enseignement et de la recherche, les universités francophones ne peuvent plus s'ignorer ni s'isoler. Elles doivent collaborer pour s'enrichir réciproquement et accroître le patrimoine intellectuel de l'humanité.

Lors du premier colloque de l'AUPELF, qui s'est tenu à Montréal, M. Alal El Fassi, recteur de l'Université de Rabat, a été élu président. Cet homme de culture est l'un des plus farouches partisans de l'*arabisation* de l'enseignement au Maroc. Cependant, après son élection, il soulignait, très justement, qu'un tel événement prouve que « l'amour de la langue française peut cohabiter, chez un même homme, avec la dévotion à sa langue maternelle ». Et il ajoutait : « L'AUPELF, c'est la Francophonie en acte, dans la réalité et dans les faits, ne s'embarrassant pas de théories et délivrée de toute arrière-pensée politique. »

L'ampleur du mouvement en faveur de la Francophonie ne pouvait laisser indifférents les parlements francophones. A ce niveau, l'*Association internationale des parlementaires de langue française* a été créée. Cette association a son siège à Luxembourg, tandis que son secrétariat général est à Paris. Les parlements congolais et sénégalais sont représentés au sein de cette nouvelle organisation. L'instance en question a pour but d'instituer une étroite coopération entre les parlementaires francophones au moyen d'échanges d'informations et de réunions. Elle favorise les initiatives de toute nature, conçues en faveur de la défense et du rayonnement de la langue française.

D'autres organisations et institutions sont prévues, notamment, en direction de la *presse*, pour créer des journaux qui seront animés par d'éminents intellectuels de langue française et pour rendre compte, à travers le monde, de toutes les formes d'action de la Francophonie.

Par ailleurs, de vastes structures de coopération sont en train de s'articuler pour promouvoir la coopération sur les plans de la jeunesse, de l'enseignement, de l'information, des sciences, de la recherche, de la planification, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire, du droit et du tourisme — entre pays francophones.

La *Jeunesse francophone* vient de tenir un congrès international à Tunis. Elle a mis, sur pied, une *Charte*, qui organise la participation des jeunes à la réalisation de la Francophonie.

Aux Nations unies, très bientôt, l'équilibre linguistique va être établi entre l'anglais et le français, grâce à l'action efficace des délégations francophones, dont la vôtre. Ce n'est là que justice, conformément à la Charte de l'ONU.

Et je prendrai garde d'oublier l'*Organisation commune africaine et malgache*. En l'occurrence, l'organisation de la Francophonie nous permet d'aller au-delà de l'OCAM pour appartenir à une grande zone de solidarité culturelle et linguistique.

Il est vrai que certaines réserves sont formulées contre l'idée de Francophonie, sous prétexte qu'elle doit être un projet essentiellement culturel, sans présenter aucun aspect politique. Mais c'est là un faux

problème, encore que je respecte ceux qui font ces réserves. En réalité, on peut difficilement, à la limite, séparer les données culturelles des options politiques ou des impératifs économiques — à condition de ne pas tomber dans la « politique politicienne ». Car l'évidence est que la Francophonie est une affaire qui concerne, d'abord, les gouvernements des États. Dès lors, l'aspect politique de ce projet culturel ne peut être ignoré si, encore une fois, on garde à l'esprit que la *politikè* n'est, en vérité, que l'art de l'humanisme intégral.

Dans cette perspective, il convient de définir ce qu'est la *politique*. Bien entendu, il s'agit, ici, de la politique au sens le plus élevé du terme. On retiendra qu'elle est l'*organisation du bien commun de la Cité* : de la collectivité humaine. Dès lors, la politique est l'activité la plus noble de l'homme, dans la mesure où elle est une lutte permanente contre les déterminations matérielles qui nous poussent dans le sens de la pesanteur, et pour la *surrection* de toutes les virtualités, de toutes les forces de l'esprit.

Je vous invite à méditer sur le *Mythe de la Caverne*. Si Platon insiste sur la connaissance et le savoir, c'est pour donner, à la communauté humaine, à la Cité, des idées et comme des armes pour se libérer des ténèbres de l'ignorance. Dans les temps actuels, la politique est devenue une *science humaine* par excellence, dans la mesure où tous les problèmes qui se posent aux groupes humains et aux nations, qu'ils soient culturels ou économiques, ont une dimension politique. Partant, l'action politique, pour être efficace, exige une connaissance profonde des questions culturelles.

CONCLUSION

C'est dans cette perspective que nous préparons la *Conférence de Niamey*, qui, parce qu'elle réunira, pour la première fois, les représentants culturels de tous les États, voire de tous les pays francophones, revêt une importance décisive.

Il s'agira, à Niamey, de mettre sur pied un centre de concertation, où les pays francophones feront connaître leurs besoins et les moyens de coopération dont ils disposent.

Ici, l'idée de solidarité culturelle exclura tout complexe de frustration, toute forme de surenchère, toute politique de bascule, d'humeur ou de mendicité. *Le problème n'est pas de partager un héritage, mais d'édifier, entre nations majeures, une véritable communauté culturelle*. L'âge des empires est révolu. Les sociétés humaines de demain seront fondées sur la solidarité

de langue et de culture. Une telle évolution va secouer les anciens préjugés et divisions pour amorcer l'avènement d'une construction harmonieuse de la Terre, en attendant le débarquement de l'homme sur la lune.

La Bible dit que « sans vision, les peuples meurent ». Dans ce monde en pleine mutation, il est évident que l'autarcie n'a plus sa raison d'être. Les relations internationales ne peuvent plus être ramenées au niveau des nationalismes étroits ou de l'opposition entre idéologies qui se disputent la domination du monde avec l'apreté et la violence que l'on sait : l'heure est désormais à la coopération. La Francophonie n'est pas une idéologie ; c'est un idéal qui anime des peuples en marche vers une solidarité de l'esprit.

En ce qui nous concerne, nous Sénégalais, nous n'avons aucun complexe à demander à la France son assistance technique. Pour les mêmes raisons, la République démocratique du Congo fait confiance à l'assistance technique belge. Car, en matière de coopération, la connaissance des hommes et des problèmes spécifiques qu'ils affrontent est une condition majeure d'efficacité. D'où l'importance de la langue. C'est pourquoi il est nécessaire d'organiser la coopération, sur une base multilatérale, à l'échelle de la communauté francophone. La Conférence de Niamey, le mois prochain, va se pencher sur la question, afin de donner un nouvel élan à notre grand dessein.

En cette année, où l'homme s'inquiète et s'interroge sur le sort du monde futur, la Francophonie affirme la volonté pacifique d'une communauté de peuples, qui veulent être présents « au rendez-vous du donner et du recevoir » pour assumer, avec tous les autres, la responsabilité du progrès humain.

J'ai la certitude que la République démocratique du Congo est engagée pour accomplir, avec nous, l'exaltante mission des nations qui préparent l'avenir de la Francophonie. Pour en faire un pôle rayonnant de la Civilisation de l'Universel.

Conférence à l'intention
des clubs Rotary, Lions, Table ronde,
Kinshasa, 24 janvier 1969.

KONRAD ADENAUER

L'étudiant sénégalais qui fréquentait la Sorbonne dans les années 1931-1935 n'aurait osé rêver pareil honneur. Car il savait, comme le sait, aujourd'hui, l'homme d'État, que l'*Institut de France*, dont l'Académie des sciences morales et politiques est une des classes, exprime, d'une façon remarquable, ce génie français qui a joué et continue de jouer, de par le monde, un rôle de levain spirituel.

Je suis encore à m'étonner que vous m'avez choisi pour remplacer l'illustre chancelier Konrad Adenauer. Je suis à la tête d'un petit pays de 4 millions d'habitants, et sous-développé, qui n'appartient pas au continent européen. Et je n'ai ni l'expérience ni le rôle international d'un Adenauer. Mais, comme le disait mon prédécesseur, « votre Académie s'efforce d'unir la pensée politique aux pensées spirituelles et intellectuelles, rattachées aux principes de moralité et d'humanité ». C'est, sans doute, ce que vous avez voulu retenir, non certes de mes succès, mais de mon effort, de l'effort sénégalais, voire africain : une pensée humaniste, cette volonté de toujours placer l'*Homme* au commencement et à la fin du développement. Vous avez voulu inviter l'Afrique au banquet de l'Universel.

Je vous ferai une autre confession. C'est qu'à l'idée de faire l'éloge du chancelier Konrad Adenauer, je me suis senti fort embarrassé. Et pourtant, je l'ai connu. Pourtant, depuis l'âge de raison, je me suis toujours intéressé aux Allemands : par nécessité et par curiosité, par désir de m'instruire et volonté de me parfaire. Parce que je suis entré à l'école en 1914, que mes professeurs français de Louis-le-Grand et de la Sorbonne m'ont appris à priser la pensée allemande, que j'ai été prisonnier de guerre des Allemands. Mon embarras venait, précisément, de ce que je ne sentais pas, d'abord, l'*Allemand* chez Adenauer.

Si vous le voulez bien, nous distinguerons, d'une part, le Rhénan et l'Allemand, l'Européen et le chrétien d'autre part. Cependant, je me suis demandé si, au lieu d'une dichotomie, voire d'une tétratomie, il n'y avait pas, chez Konrad Adenauer, le même courant, le même élan intérieur, qui allait du Rhénan au chrétien et qui, en définitive, définissait

